



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

SEANCE DU 3 JUIN 2021

DELIBERATION N° 2021-09
Rapport d'activité 2020

Le trois juin deux-mille-vingt-et-un à quatorze heures, le conseil d'administration de l'Agence régionale de la biodiversité (ARB) Centre-Val de Loire s'est réuni en visioconférence, en raison des mesures de protection sanitaires liées au COVID19, sur convocation de Madame Michelle RIVET, Présidente, en date du vingt-cinq mai deux-mille-vingt-et-un.

ETAIENT PRESENTS :

Michelle RIVET – Région Centre-Val de Loire	Betsabée HAAS – Tours Métropole
Anne LECLERCQ – Région Centre-Val de Loire	Capucine FEDRIGO – Ville d'Orléans
Sabrina HAMADI – Région Centre-Val de Loire	Caroline SAMYN – Office National des Forêts
Xavier NICOLAS – Région Centre-Val de Loire	Frédéric ARCHAU – INRAE
Joël CROTTÉ – Région Centre-Val de Loire	Benjamin VIRELY – Personnel ARB
Jean-Noël RIEFFEL – Direction régionale OFB	Michel PRÉVOST – CEN Centre-Val de Loire
Marine COLOMBEY – Direction régionale OFB	Guy JANVROT – FNE Centre-Val de Loire
Thérèse PLACE – DREAL Centre-Val de Loire	Lénaïg LE NEN – Graine Centre-Val de Loire
Frédéric MICHEL – DRAAF Centre-Val de Loire	Cyril MAURER – Fédération des Maisons de Loire
Evelyne LEFEBVRE – Département d'Eure-et-Loir	Aude BOURON – FRC Centre-Val de Loire
Annick GOMBERT – PNR Brenne	Marie-Thérèse FLEURY – CRPF
Anne-Marie THOMAS – Communauté de Communes Grand Chambord	

ASSISTAIENT EGALEMENT A LA SEANCE SANS VOIX DELIBERATIVE :

Catherine BERTRAND – ARB Centre-Val de Loire	Estelle MENAGER – Département d'Eure-et-Loir
Marine CELESTE – ARB Centre-Val de Loire	Cyrielle MERCIER – Département d'Eure-et-Loir
Pauline D'ARMANCOURT – ARB Centre-Val de Loire	Céline CERVEK – Chambre Régionale d'Agriculture
Pascale LARMANDE – ARB Centre-Val de Loire	Lucile PIERRARD – FNE Centre-Val de Loire
Cécile LE MEUNIER – ARB Centre-Val de Loire	Julien LEVRAT – Graine Centre-Val de Loire
Laetitia ROGER-PERRIER – ARB Centre-Val de Loire	Mathilde DE CAQUERAY – Graine Centre-Val de Loire
Mylène MOREAU – ARB Centre-Val de Loire	Mellie GRATEAU – URCPPIE
Géraud DE SAINT ALBIN – Région Centre-Val de Loire	François JOUBERT – Direction régionale OFB
Olivier DUCARRE – Région Centre-Val de Loire	Jean-Claude BROSSIER – CESER
Clémence LEBLANC – Région Centre-Val de Loire	Pierre-Loup DEVOS – Paierie régionale

POUVOIRS

Valérie BOUCHAUD-VIOLEAU, URCPPIE, donne pouvoir à Sabrina HAMADI, Région Centre-Val de Loire.

23 administrateurs votants présents et 1 pouvoir.

Le quorum étant atteint, le conseil d'administration peut délibérer valablement.

Le Conseil d'administration, après avoir entendu l'exposé de Madame la Présidente de séance,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la loi 2016-1087 du 8 août 2016 pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages, et notamment ses dispositions relatives aux agences régionales de la biodiversité,

VU le décret n° 2017-402 du 27 mars 2017 relatif aux établissements publics de coopération environnementale,

VU la délibération de la Commission permanente de la Région Centre-Val de Loire CPR n° 18.10.28.106 en date du 16 novembre 2018 approuvant les statuts et sollicitant la création d'un établissement public de coopération environnementale dénommé « Agence régionale de la biodiversité Centre-Val de Loire » (ARB Centre-Val de Loire),

VU la délibération 2018-62 du 27 novembre 2018 de l'Agence française pour la biodiversité approuvant les statuts et sollicitant la création de l'Agence régionale de biodiversité Centre-Val de Loire,

VU la délibération 17787 du 10 décembre 2018 du Département du Cher adoptant les statuts de l'Agence régionale de la biodiversité Centre-Val de Loire,

VU la délibération 6.2 du 7 décembre 2018 du Département d'Eure-et-Loir approuvant les statuts constitutifs de l'Agence régionale de la biodiversité Centre-Val de Loire,

VU l'arrêté préfectoral n°18.225 du 19 décembre 2018 portant création de l'établissement public de coopération environnementale « Agence régionale de la biodiversité Centre-Val de Loire »,

VU les statuts de l'Agence régionale de la biodiversité Centre-Val de Loire,

Considérant

la présentation du rapport d'activité 2020 faite en séance,

Décide à l'unanimité

d'approuver le rapport d'activité 2020 présenté en annexe.

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits
Pour expédition conforme

La Présidente de séance



Madame Michelle RIVET



AGENCE RÉGIONALE
DE LA **BIODIVERSITÉ**
centre-val de loire

RAPPORT
d'activité
2020

SOMMAIRE

- 3 **ÉDITO**
- 4 **L'AGENCE RÉGIONALE DE LA BIODIVERSITÉ**
- 6 **RÉTROSPECTIVE 2020**
- 8 **ZOOM SUR : LES COALITIONS COP**
- 10 **L'ARB EN ACTIONS**
 - P.11 ANIMER LE COLLECTIF ARB
 - P.13 ACCOMPAGNER LES ACTEURS DANS LES TERRITOIRES
 - P.18 SENSIBILISER, FORMER ET MOBILISER SUR LA BIODIVERSITÉ
 - P.20 CONNAÎTRE ET OBSERVER LA BIODIVERSITÉ RÉGIONALE

ÉDITO

Déployer l'action de l'ARB

« Cette seconde année d'activité pour notre Agence a été placée, comme pour tous, sous le signe de l'adaptation des formats et des projets dans le contexte sanitaire, mais sans en revoir l'ambition !

La vocation de l'ARB reste pleine et entière : donner à comprendre les enjeux et l'interrelation entre la biodiversité et nos activités, rendre accessibles les connaissances et les partager, faciliter l'émergence de projets durables en faveur de la biodiversité dans les territoires, orienter les porteurs de projets vers les bons interlocuteurs, mobiliser tous les acteurs publics et privés, et les citoyens... donc donner envie d'agir !

2020 s'est concrétisée par des réalisations et accompagnements variés : journées techniques / webinaires, appui aux collectivités « territoire engagé pour la nature », partage de l'information sur les financements existants et les appels à projets, mois de la biodiversité « EnVIE d'automne », jeu concours « Raconte-moi ta biodiversité »...

Avec l'ensemble de ses membres et des acteurs régionaux mobilisés, l'Agence poursuit ses travaux collectifs afin que la prise en compte de la biodiversité diffuse dans les projets et nos consciences, que les enjeux soient perçus par tous. Elle est la toile de vie dont nous faisons partie et dépendons, mobilisons-nous pour la préserver et la restaurer ! »



Michelle Rivet
Présidente de l'ARB Centre-Val de Loire

L'AGENCE RÉGIONALE DE LA BIODIVERSITÉ

Coopérer pour la biodiversité !

L'Agence vise à apporter des solutions concrètes et cohérentes, répondant aux besoins de multiples acteurs (collectivités, élus, chercheurs, monde agricole, entreprises, associations, citoyens...) et aux enjeux des territoires. Elle inscrit son rôle et ses missions dans une dynamique partenariale et de coopération en faveur de la biodiversité et de l'environnement.

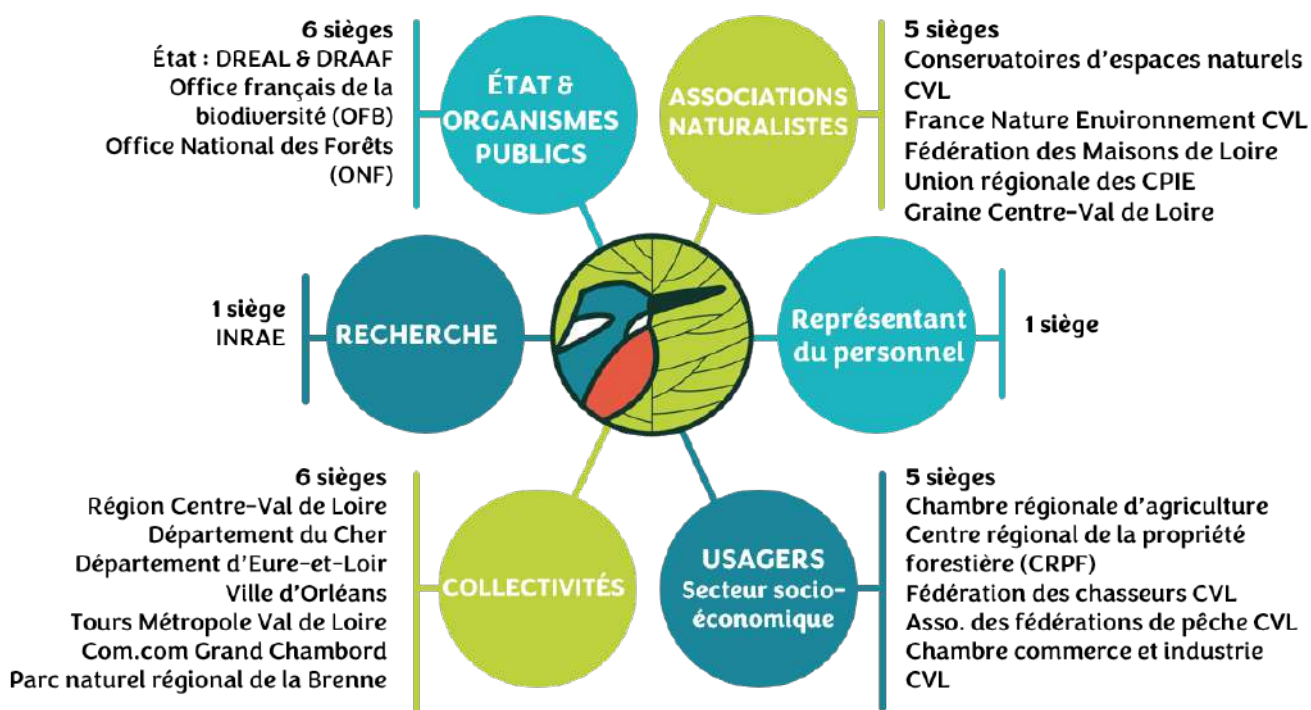
Créée le 1^{er} janvier 2019, l'Agence régionale de la biodiversité (ARB) Centre-Val de Loire est le fruit d'une volonté régionale forte.

L'État, la Région Centre-Val de Loire, l'Office Français de la biodiversité (OFB) et les Départements du Cher et de l'Eure-et-Loir en sont les membres constitutifs.

L'ARB renforce le maillage territorial, impulsé par la loi pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages promulguée en 2016.

La création de l'Agence représente une réelle opportunité pour les territoires d'innover dans la mise en œuvre des politiques publiques en faveur de la reconquête de la biodiversité.

L'Agence régionale de la biodiversité est portée par un collectif de **22 structures membres** d'horizons très diversifiés, et s'appuie sur l'expertise de nombreux acteurs, locaux comme nationaux, engagés dans la préservation de la biodiversité de notre région.





Partager une vision

La stratégie pluriannuelle 2019-2022 constitue une formidable opportunité pour l'ensemble des acteurs régionaux. Elle a pour ambition de donner sa juste place à la biodiversité dans les champs d'action de chacun, afin de freiner l'érosion de la biodiversité régionale. C'est pourquoi elle se veut à la fois partagée et opérationnelle et constitue la pierre angulaire de l'action de l'ARB. Il s'agit de doter le collectif de l'ARB d'un panel d'objectifs communs, que chaque structure puisse s'approprier et déployer à travers des actions concrètes.

Construire des projets collectifs



Pour garantir la pérennité des espaces naturels, il faut ancrer ceux-ci dans les contextes sociaux et économiques de leurs territoires. La concertation avec les acteurs de ces territoires est ainsi dans l'ADN du Cen Centre-Val de Loire depuis sa fondation. Sur 30 ans, nous avons construit et mené partenariats et actions avec nombre des acteurs aujourd'hui rassemblés au sein de l'ARB Centre-Val de Loire. L'atout de l'ARB est d'offrir un cadre institutionnel propice à capitaliser et consolider les actions entreprises jusqu'à présent et surtout à développer des opérations complémentaires nouvelles. La journée régionale à destination des collectivités est un exemple réussi qui démontre l'intérêt de l'implication conjointe d'un membre et de l'ARB ainsi que leur complémentarité.



Frédéric Breton
Directeur

Conservatoire d'espaces naturels Centre - Val de Loire



RÉTROSPECTIVE 2020

L'année 2020, marquée par la crise sanitaire liée au coronavirus, a été réajustée avec le report de certaines actions et manifestations et la dématérialisation de rencontres thématiques au format webinaire.

Malgré ce contexte, pour sa deuxième année d'existence, l'Agence a pu consolider son action et initier de nombreux travaux de fond avec ses membres : déploiement du dispositif «Territoires

Engagés pour la Nature», conception du futur Portail de la biodiversité, lancement des coalitions COP, ou encore, la création d'une nouvelle mission d'accompagnement dédiée aux solutions d'adaptation fondées sur la nature...

L'Agence a également augmenté sa présence sur le web et les réseaux sociaux, en relayant notamment des contenus consacrés au lien entre biodiversité et santé lors du premier confinement.



17 septembre 2020

→ VISITE DE BÉRANGÈRE ABBA, SECRÉTAIRE D'ÉTAT

Dans le cadre de ses prises de fonction, Bérangère Abba, Secrétaire d'État en charge de la biodiversité, a choisi de rencontrer les acteurs dans les territoires et d'initier son tour des régions par une visite en Centre-Val de Loire. Michelle Rivet, Présidente de l'ARB et Jean-Noël Rieffel, vice-Président, ont présenté l'Agence, ses missions et le collectif d'acteurs sur lequel elle s'appuie. Après avoir remercié l'équipe et les membres «pour leur enthousiasme et la dynamique partenariale consolidée au fil des ans», Madame Abba a tenu à souligner «qu'il est de notre responsabilité d'embarquer et de fédérer le plus grand nombre d'acteurs locaux dans la préservation de la biodiversité et d'amplifier ce réveil des consciences qu'a suscité la crise sanitaire».

2 WEBINAIRES POUR ACCOMPAGNER LES ACTEURS DANS TOUS LES TERRITOIRES



Cimetières et Biodiversité
7 juillet 2020



Territoires engagés pour la nature et les zones humides
23 novembre 2020

Créer du lien entre les collectivités engagées pour la Nature, partager les retours d'expériences concrètes, favoriser l'échange entre pairs, apporter des outils pratiques, mieux faire connaître l'ARB, tels étaient les objectifs



→ **JOURNÉE RÉGIONALE :**
Les collectivités au cœur du dialogue territorial
 23 septembre 2020

Co-conçue avec le Conservatoire d'espaces naturels, cette journée a réuni 300 participants (élus, techniciens). Elle fut l'occasion de présenter des initiatives concrètes en faveur de la biodiversité et transversales à de nombreuses thématiques (eau, espaces verts, éclairage...), de mettre en réseau les acteurs, de valoriser le dispositif Territoire Engagé pour la Nature et de partager des témoignages.

JOURNÉE INTERNE ARB :
Préparation des futures rencontres
« Biodiversité et Agriculture »
 6 octobre 2020



→ **JOURNÉES DE L'ARBRE :**
minis conférences scientifiques
 3 octobre 2020

1^{ER} PRIX DU JEU-CONCOURS
« RACONTE-MOI TA BIODIVERSITÉ » :
Lauréats : Alan et Sylvain Janiak
vidéo > « Le secret du jardin d'Alan »



3 041 Personnes touchées 377 Interactions

👍❤️👏 31

en **2020**
chiffres →

79
 partenaires
 mobilisés

107
 collectivités
 accompagnées

630
 participants aux
 webinaires et
 rencontres

ZOOM SUR : LES COALITIONS

Agir collectivement pour la biodiversité et le climat

Le changement climatique fait partie des 5 principales causes de perte de la biodiversité. Les perturbations qu'il engendre entraînent de nombreux phénomènes : migration des espèces, appauvrissement des écosystèmes et de leurs interactions, amplification des menaces d'extinction pesant sur les espèces végétales et animales... À son tour, la dégradation de la biodiversité accroît le réchauffement climatique. Mais la biodiversité peut être source de solutions pour l'adaptation des territoires face au changement climatique.

L'ARB engagée dans la COP régionale

En lançant une COP régionale, la Région Centre-Val de Loire mobilise tous les acteurs du territoire pour répondre aux urgences climatiques et sociales.

Dès le début de la démarche, l'ARB s'est engagée en proposant de mobiliser son collectif autour d'un engagement commun.



Face aux constats de dégradation rapide de la biodiversité, les 22 structures membres de l'ARB Centre-Val de Loire souhaitent faire de la diversité de leurs compétences et de leurs moyens un atout pour répondre aux enjeux régionaux qui découlent de cette dégradation. Elles contribuent à porter l'expression de ces enjeux auprès de chaque citoyen et acteur de notre territoire.

Elles s'engagent à œuvrer sur des thématiques majeures pour la nature, et notamment le développement de la végétalisation, la préservation et restauration des milieux humides et aquatiques, et la limitation de l'artificialisation d'espaces naturels, agricoles et forestiers.

Elles s'engagent par ailleurs à privilégier, encourager, soutenir et/ou promouvoir des modalités de gestion durable des milieux.

Le collectif régional de l'ARB s'engage à enrichir les travaux de l'Observatoire, visant en particulier à rendre compte, au travers d'indicateurs, de l'avancée régulière des actions et de leurs résultats.





Trois groupes thématiques de travail créés

2020 a été l'année de lancement de cette démarche de « Coalitions ». Les travaux vont être menés durant les 2 prochaines années.

COMPENSATION CARBONNE

Engagement : Mettre en place un dispositif de compensation carbone régional

Cette coalition propose d'examiner des solutions concrètes pour contrebalancer les émissions de CO₂ par le financement de projets localisés en région Centre-Val de Loire.

VÉGÉTALISATION

Engagement : Définir une stratégie régionale de végétalisation

Cette coalition stratégique vise à définir une stratégie régionale qui mette en cohérence les enjeux et les actions réalisées ou à venir, et qui pourrait mettre en avant des thématiques phares à faire émerger et à décliner ensuite en plans d'actions.

Les enjeux :

- Améliorer les capacités de résilience et d'adaptation des zones urbaines face au changement climatique
- Recréer des linéaires de haies dans des secteurs à enjeux

ZONES HUMIDES

Engagement : Partager et développer des outils pédagogiques pour sensibiliser les décideurs publics sur l'intérêt des zones humides face au changement climatique

Les zones humides disparaissent à un taux alarmant. Il est indispensable de les préserver, restaurer et en garantir un bon état de conservation et de fonctionnalité au vu des innombrables services qu'elles nous rendent, notamment dans le contexte du changement climatique.

Il s'agit donc d'utiliser ou créer des outils pédagogiques pour développer une prise en compte « réflexe » des zones humides dans toutes les actions des collectivités, conserver et restaurer les fonctionnalités écologiques de ces milieux et montrer comment la nature peut être source de solutions.

L'ARB EN ACTIONS

AUTOUR DE 4 AXES MAJEURS :

Les activités conduites tout au long de l'année 2020 sont inscrites dans la droite ligne de la stratégie pluriannuelle 2019-2022, déclinée en quatre grands axes.

ANIMER
LE COLLECTIF
ARB

ACCOMPAGNER
LES ACTEURS
DANS LES
TERRITOIRES

SENSIBILISER,
FORMER ET
COMMUNIQUER
SUR LA
BIODIVERSITÉ

CONNAITRE
ET OBSERVER
LA BIODIVERSITÉ
RÉGIONALE



ANIMER LE COLLECTIF ARB

Faire vivre une gouvernance collaborative

L'ARB s'appuie sur les synergies au sein du collectif des membres, pour déployer ses actions, en mettant en œuvre une gouvernance collaborative. S'il est question principalement de faciliter les coopérations en faveur de la biodiversité, il s'agit aussi de fédérer les membres autour des projets, de décupler les compétences et moyens des membres, d'assurer la cohérence des actions et de renforcer le rôle de l'ARB.

- Asseoir la stratégie de l'ARB
- Assurer la concertation et la gouvernance de l'ARB
- Coordonner les échanges pour faciliter l'accès aux financements en région
- Communiquer sur l'ARB

Animer le collectif est l'axe n°1 de la stratégie pluriannuelle de l'ARB. Il se traduit dans la vie de l'Agence autour de 4 objectifs :

En 2020 plusieurs projets majeurs ont été initiés et réalisés dans cet axe.



Le futur portail de la biodiversité en Centre-Val de Loire, un projet unique et collectif

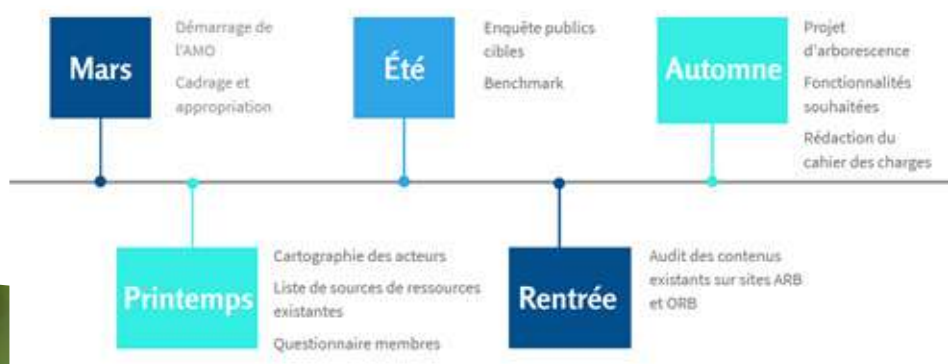
Dès la préfiguration de l'ARB, l'ambition a été affirmée de positionner l'Agence comme le « centre de ressources » sur la biodiversité en région. Début 2020, la construction collaborative d'un portail numérique s'est engagée. L'ARB Centre-Val de Loire est pionnière en la matière. Un comité de pilotage composé d'une dizaine de membres de l'ARB s'investit pour définir, avec l'appui d'une Assistance à Maîtrise d'Ouvrage, les objectifs et attendus en terme d'outil, de fonctionnalités, de ligne éditoriale, de contenus, de ressources... Pour alimenter la réflexion, différentes études comparatives ont été conduites et les publics ont été associés à la démarche à travers une enquête pour mieux connaître leurs attentes et besoins.

L'ambition ?

Mettre la biodiversité au coeur de la société !

Cet outil de référence verra le jour à l'automne 2021.

Les étapes de la conduite du projet en 2020





La co-construction du séminaire interne, une gouvernance partagée à chaque étape

Les travaux thématiques et les coopérations de l'Agence sont développés selon les principes de la gouvernance partagée. Dès son premier séminaire interne à sa création en 2019, l'Agence s'est appliquée à construire et mettre en œuvre la concertation et la co-décision. Ceci se traduit dans les différentes instances et lors des séminaires internes. Ces temps de travail sont essentiels pour partager une vision commune, définir les orientations stratégiques et opérationnelles des travaux de l'ARB. En 2020 un séminaire thématique dédié à l'agriculture et la biodiversité a été unanimement souhaité par les membres de l'ARB. Reprogrammé en 2021 compte-tenu de la crise sanitaire, sa préparation a néanmoins mobilisé les membres à travers différents temps de concertation afin de définir les ambitions, résultats attendus, formats du séminaire. Une journée de travail a été organisée en octobre 2020 avec une trentaine de personnes, et un groupe de pilotage s'est chargé de l'élaboration du séminaire. L'occasion de partager avec les membres des méthodes de travail basées sur des outils d'intelligence collective. Un moyen de faire vivre une culture partagée de la gouvernance collaborative, à toutes les étapes.



Le comité des financeurs, pour mieux diffuser les appels à projets et faciliter les échanges

Afin de permettre aux porteurs de projets de bénéficier des financements existants, l'ARB effectue une veille des appels à projets ponctuels et les diffuse aux acteurs en région. Ainsi, plus d'une trentaine de financements ponctuels de l'Etat, de fondations ou autres, ont été relayés en 2020. De plus, l'ARB assure le secrétariat du comité des financeurs afin de favoriser l'échange entre les principaux financeurs publics de la biodiversité en Centre-Val de Loire.

Ce rôle de facilitateur est un vrai plus pour la diffusion des appels à projets et notamment ceux liés au plan France Relance lancé fin 2020. Compte-tenu des délais fortement contraints de ce plan de relance lié à la crise sanitaire et économique que nous traversons, l'animation du comité des financeurs a conduit à une meilleure concertation et fluidité des échanges entre financeurs, éléments essentiels pour répondre et orienter rapidement les porteurs de projets.

+30
de
appels à projets
relayés en 2020

ACCOMPAGNER LES ACTEURS DANS LES TERRITOIRES

Engager tous les acteurs

L'ARB accompagne les territoires dans l'émergence de projets en faveur de la biodiversité en répondant à leurs besoins en matière d'appui technique et d'ingénierie. L'ambition est de renforcer et ancrer durablement la biodiversité dans l'action publique et privée. Elle déploie son action en complément du maillage territorial et en synergie avec l'ensemble des acteurs.

Elle anime plusieurs dispositifs :

- > Territoires engagés pour la nature (TEN)
- > La cellule régionale chargée de la coordination et de l'animation territoriale (CERCAT)
- > Les Solutions d'adaptation fondées sur la Nature (SafN)



« Territoires engagés pour la nature » Un outil de mobilisation des collectivités

L'ARB accompagne les collectivités territoriales qui souhaitent structurer leurs actions en faveur de la biodiversité. Elle soutient l'émergence de projets et facilite leur réalisation en animant le dispositif « Territoires engagés pour la nature ».

4 nouvelles collectivités reconnues en 2020

Malgré une année perturbée par la crise sanitaire et le report des élections municipales, deux sessions d'appel à projet TEN ont été ouvertes en juin puis en décembre 2020. Au total, une trentaine de collectivités ont manifesté leur intérêt. Au printemps, 4 nouvelles communes ont été sélectionnées. Elles rejoignent ainsi les 7 premiers territoires reconnus en 2019.

- > Ballan-Miré (37)
- > Chambray-les-Tours (37)
- > Luisant (28)
- > Olivet (45)

L'ARB a accompagné sur l'ensemble de l'année les Territoires engagés pour la nature : entretiens individuels, mise en réseau vers des partenaires locaux en capacité d'apporter un soutien technique aux collectivités et orientation vers les financements les plus adaptés à leurs projets.

Les 16 candidatures de fin d'année ont été évaluées début 2021 par le collectif régional.

2

Appels à projets
(juin et décembre)

4

collectivités
reconnues (sept.)

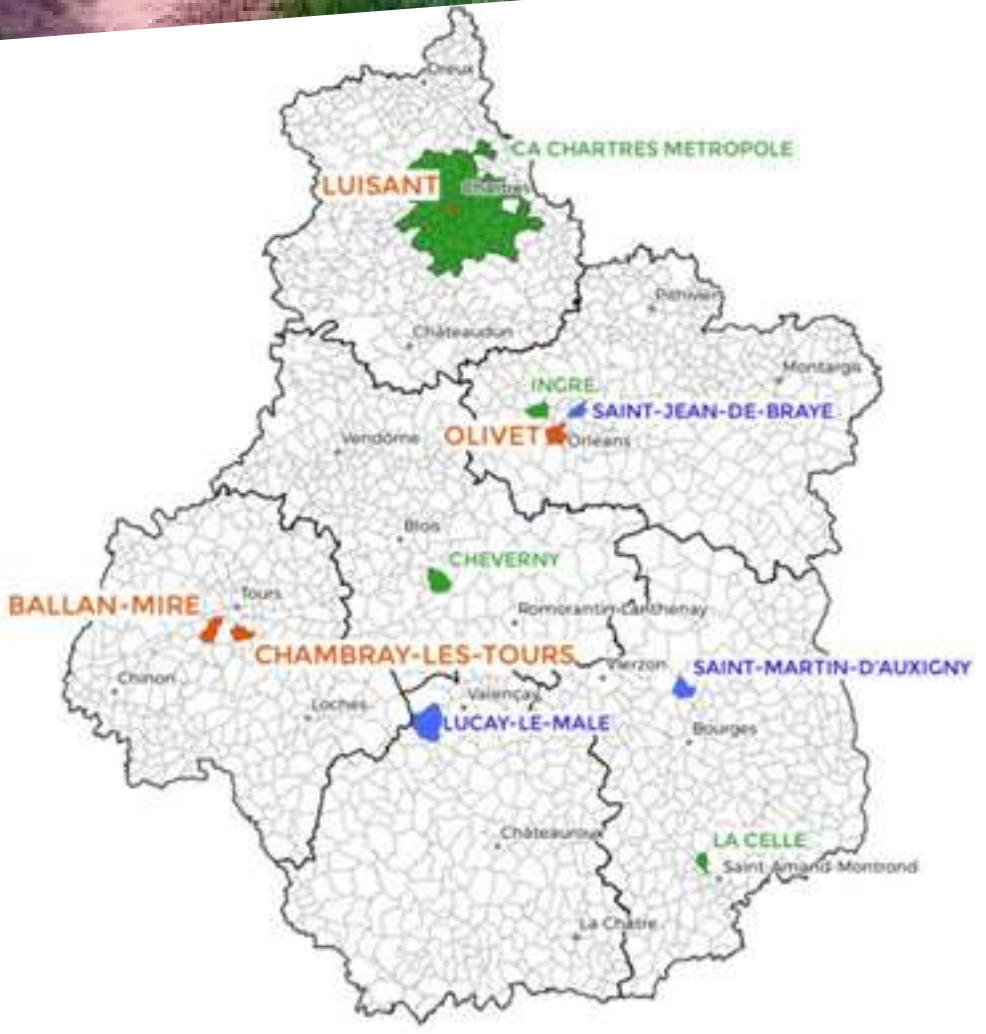
16

dossiers
déposés (déc.)



11
collectivités
TEN
au total
en 2020

- Collectivités reconnues pour 2019 - 2021
- Collectivités reconnues pour 2020 - 2022
- Collectivités reconnues pour 2021 - 2023



« TÉMOIGNAGE

La reconnaissance accordée à la commune est une valorisation de notre action à notre échelle, commune de 350 habitants. Cela permet surtout de bénéficier d'un soutien important pour accompagner la mise en œuvre de nos actions et d'avancer en étant assuré de mieux faire.



Philippe Auzon
Maire de La Celle (18)





Indispensables par les nombreux services qu'ils apportent, les milieux aquatiques de notre région sont altérés par différents facteurs liés aux activités humaines. Pour garantir leur fonctionnement écologique et la qualité de l'eau, des solutions concrètes existent et peuvent s'inscrire dans les réflexions et projets d'aménagement du territoire.

La gestion des milieux aquatiques, une animation au plus près des territoires

L'ARB Centre-Val de Loire accompagne les collectivités dans leur compétence territoriale en matière de gestion des milieux aquatiques. Elle apporte un appui technique dans la mise en œuvre d'actions de préservation et de restauration.

Accompagner les collectivités à restaurer les milieux aquatiques

À travers l'animation de la cellule régionale chargée de la coordination et de l'animation territoriale (CERCAT), l'ARB accompagne les intercommunalités et syndicats de rivières dans leur compétence territoriale de gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI).

Elle accompagne les maîtres d'ouvrages dans le montage puis dans la mise en œuvre de leurs contrats territoriaux passés avec les agences de l'eau Loire-Bretagne et Seine-Normandie, la Région, les Départements, les Fédérations de pêche, les associations...

Cet outil permet de réunir les acteurs d'un territoire hydrographique cohérent, autour d'un programme d'actions volontaire, ayant pour objectifs la restauration des milieux aquatiques, des zones humides et la lutte contre les pollutions diffuses.



Visite de travaux sur la Sonnette, sous-affluent du Loir (Les Autels-Villeuillon 28)

13
nouveaux
contrats
en 2020

30
contrats
en cours



5x

moins cher
de protéger les zones
humides que de
compenser la perte
de leurs services

Promouvoir la nature comme solution, une mission majeure créée en 2020

L'Agence régionale de la biodiversité Centre-Val de Loire accompagne les acteurs régionaux à mettre en œuvre les Solutions d'adaptation fondées sur la Nature (SafN) pour améliorer la résilience des territoires face aux changements climatiques. Cet accompagnement est assuré depuis le 1^{er} septembre 2020 dans le cadre du projet Life ARTISAN (voir encadré).

Préparer et accompagner les territoires face aux changements climatiques

Les collectivités doivent faire face à de nombreux défis nécessitant de penser l'aménagement et la gestion du territoire de manière globale. Face aux enjeux économiques, sociaux et environnementaux, l'orientation des décisions peut paraître complexe. Anticiper les risques et mettre en œuvre des solutions est alors gage de résilience.

Les Solutions d'adaptation fondées sur la Nature (SafN) sont un moyen efficace de préparer les territoires aux changements globaux. Elles se basent sur les services rendus par la nature pour résoudre différents défis comme les risques naturels (inondation, glissement de terrain...), l'accès à l'eau, la sécurité alimentaire, la chaleur en ville...

S'il s'agit de conserver, protéger et restaurer la biodiversité et des écosystèmes fonctionnels, il est aussi question d'impacter positivement et durablement le bien-être humain. En effet, les SafN apportent des réponses concrètes dans des domaines croisés tels que la sécurité, la santé, la qualité de vie, et l'économie en général.

Accroître la Résilience des Territoires aux changements climatiques par l'Incitation aux Solutions d'adaptation fondées sur la Nature (ARTISAN)

Le LIFE intégré ARTISAN est un programme financé par l'Europe et coordonné par l'Office Français de la Biodiversité avec l'appui de 28 partenaires, dont l'ARB Centre-Val de Loire. Il vise à développer la mise en œuvre des Solutions fondées sur la nature sur tout le territoire, grâce à l'animation d'un Réseau d'acteurs (à l'échelle nationale et régionale) et à la diffusion d'outils.



Le climat change, adaptons-nous
avec la nature



Vers une stratégie régionale

En lien avec ses membres et partenaires, l'ARB Centre-Val de Loire a pour objectif de définir en 2021 une stratégie régionale visant à promouvoir les Solutions fondées sur la nature auprès des collectivités et à accompagner concrètement les acteurs.

La première pierre posée dès 2020 consiste à dresser un panorama régional des enjeux et une cartographie des acteurs engagés dans l'adaptation aux changements climatiques, afin d'identifier et lancer les actions prioritaires.

L'écoute des besoins et le partage d'expériences des acteurs des territoires est également au centre de la démarche. L'ambition est de démultiplier l'action partout en région.

De la concertation à l'action

Dans une volonté d'approche globale, la stratégie s'articulera avec différents dispositifs comme « Territoires Engagés pour la Nature » (TEN), les « Inventaires/Atlas de la Biodiversité Communale » (ABC/IBC), et des programmes développés par les partenaires de l'Agence comme « Objectif Climat 2030 » de France Nature Environnement Centre-Val de Loire.

Les acteurs de terrain et les gestionnaires d'espaces sont parties-prenantes du déploiement des SafN, par leurs conseils et l'appui technique à la mise en œuvre locale.

L'enjeu : décroiser les thématiques « climat » et « biodiversité » et accompagner les territoires le plus en amont possible de la conception de leurs projets, pour répondre à des problématiques croisées comme :

- Les îlots de chaleur urbain (ICU) > cours d'écoles résilientes, forêts urbaines...
- Les risques inondations > restauration des zones humides...
- L'érosion des sols > plantation de haies, analyse de ruissellement à l'échelle du bassin versant...

ACTIVITÉ 2020

- Bases de la création d'un Réseau régional SafN
- Premiers contacts avec des collectivités, notamment en lien avec l'animation territoriale TEN, pour présenter les SAFN et la démarche d'accompagnement
- Création d'un fascicule de présentation des SafN
- Interventions diverses, notamment à une table ronde lors d'un webinar avec l'association nationale des élus des bassins versants (SafN-Eau)
- Lancement de la réflexion d'une stratégie régionale > objectif 2021

SENSIBILISER, FORMER ET COMMUNIQUER SUR LA BIODIVERSITÉ

Mettre la biodiversité au cœur de la société

Nous avons tous un rôle à jouer pour agir en faveur de la biodiversité. La sensibilisation, la formation et la communication sont des actions clés pour développer la mobilisation de tous les publics. Pour permettre à chacun de mieux comprendre les enjeux et concevoir des projets, l'ARB partage les connaissances scientifiques et techniques et déploie des programmes de formation professionnelle répondant aux besoins de divers acteurs.

Et comme c'est au contact de la nature que l'on apprend à la connaître et à l'aimer, l'ARB s'emploie à valoriser la biodiversité, susciter l'émerveillement et rendre chacun acteur au travers de défis et programmes participatifs, d'actions d'éducation à l'environnement, de sorties nature et manifestations culturelles.



De l'image de l'Agence à la visibilité de la biodiversité

En 2020, l'Agence s'est dotée d'une identité graphique pour marquer sa présence visuelle et surtout renforcer la visibilité de la biodiversité. Cela va de paire ! Telle une vitrine de la biodiversité, l'Agence est aussi son porte voix. Un peu comme chaque fleur a sa couleur pour attirer les pollinisateurs, l'ARB a réalisé un kit de communication pour parler des enjeux et de ses actions à ses différents publics lors d'événements et sur le web. Celui-ci est voué à s'enrichir au fil des ans.

La formation, pour développer l'action

Par la conception et l'animation d'actions de formation, l'ARB contribue à développer les compétences des acteurs du territoire (collectivités, aménageurs, citoyens...). Il s'agit de permettre à chacun d'acquérir des connaissances clés, de comprendre les enjeux et de s'approprier les retours d'expériences afin de contribuer à la reconquête et à la préservation de la biodiversité. L'organisation de journées d'échanges et l'émergence d'un biodioutour viennent enrichir l'offre existante.

- > nouveau logo
- > kit de stand
- > 4 fascicules thématiques : TEN, SafN, l'Observatoire, Planter local
- > plaquette institutionnelle

2
Webinaires

13
Formations

Le mois de la biodiversité, un label ouvert à tous les acteurs

En 2020, la semaine de la biodiversité «Naturellement dehors» a été refondue pour devenir un mois de la biodiversité. Cet événement annuel organisé habituellement au printemps a été reporté en octobre en raison du confinement et rebaptisé «EnVIE d'automne» pour coller avec la saison.

Pour cette première édition sur un mois, l'ambition était de créer un label ouvert à un large pannel d'organisateur : collectivités, entreprises, citoyens, en plus des associations naturalistes historiquement mobilisées. Ceci afin de donner la possibilité à tous d'être acteur et de mobiliser le plus grand nombre. Et l'intérêt d'un mois de la biodiversité est de valoriser un plus grand nombre d'animations et de mettre la biodiversité à l'honneur plus durablement.

3 animations co-organisées par l'ARB et ses partenaires (l'Arboretum national des barres, le Muséum d'histoire naturelle de Bourges, le Parc naturel régional de la Brenne), étaient au programme.

Le mois de la biodiversité décalé à l'automne fut l'opportunité d'organiser une remise des prix du jeu-concours «Raconte-moi ta biodiversité» à l'occasion des journées de l'arbre.



111
Animations

dont 3
ARB



CONNAÎTRE ET OBSERVER LA BIODIVERSITÉ RÉGIONALE

Éclairer la décision publique

L'Observatoire régional de la biodiversité (ORB) est un outil d'animation de la connaissance scientifique et technique visant à mieux connaître et comprendre les enjeux régionaux d'érosion de la biodiversité et les évolutions. Ses travaux, coordonnés par l'ARB Centre-Val de Loire et structurés autour de 3 pôles thématiques, visent à consolider et suivre des données liées à la faune, la flore et aux milieux. En s'appuyant sur des études de groupes taxonomiques et d'écosystèmes, l'Observatoire dresse un état des lieux enrichi offrant une vision régionalisée cohérente. Les suivis d'indicateurs, cartographies, fiches pratiques et autres informations produites sont des ressources indispensables pour éclairer la décision publique et informer les citoyens.



En 2020, l'Observatoire a fêté ses 5 ans, en cadeau, un point d'étape !

L'année 2020 fut l'occasion de réaliser un bilan d'étapes, 5 ans après la création de l'Observatoire. Ce bilan a pris la forme d'une enquête conduite durant l'été auprès des partenaires.

Avec un taux de retour de 22%, les réponses à l'enquête donnent un aperçu représentatif, permettant de dresser un panorama général des points forts de l'Observatoire et des pistes d'évolutions. Si l'Observatoire est vu comme un véritable outil d'animation pour les acteurs naturalistes et gestionnaires, il apparaît nécessaire qu'il soit davantage connu des acteurs de la recherche et du grand-public. Ses productions telles que l'État des lieux régional de la biodiversité, les rencontres techniques, la valorisation de retours d'expériences ou encore l'outil « Planter local », sont plébiscités.

Les attentes s'expriment sur plus de publications pour enrichir son action, plus de journées techniques et d'actions de vulgarisation pour le grand public. L'Observatoire est également attendu en tant qu'outil d'appui à la décision publique et de vulgarisation des connaissances.

Ce bilan d'étape a été l'instigateur de plusieurs réflexions et concertations avec les copilotes de l'Observatoire et les animateurs de pôles. Ainsi, communication plus grand public, lancement d'une publication annuelle et nouveaux indicateurs sont au programme, à compter de 2021.



Valorisation d'un retour d'expérience

L'Observatoire valorise les initiatives locales via des fiches « Retours d'expérience ». Cette année, c'est le projet de « Jardins citoyens » du PETR Centre-Cher qui est mis en avant. D'un même format, les fiches présentent le contexte et des éléments opérationnels concrets, pour permettre aux lecteurs de s'inspirer, et pourquoi pas de reproduire l'action !



Des nouveaux contenus sur le site de l'ORB

L'Observatoire relaie des connaissances en région via son site internet. Deux contenus ont été intégralement refondus :

- La page sur les **Atlas et Inventaires de la biodiversité communales** pour mieux expliquer ces dispositifs, identifier les acteurs ressources en région et tenir à jour la carte des communes ayant réalisé un IBC / ABC.
- La page sur les **Espèces exotiques envahissantes**, pour intégrer les nouvelles espèces recensées depuis la dernière mise à jour et avoir une présentation plus claire de cette menace sur la biodiversité. Le nouveau contenu cible les acteurs en région et les ressources utiles pour identifier et gérer les EEE.

INDICATEURS 2020

65% des animations proposées en **environnement** et développement durable ont eu pour sujet thématique la biodiversité...

...80% des publics touchés sont des **scolaires**, de tous niveaux (maternelle à enseignement supérieur).

60% des espèces potagères locales sont menacées d'après les travaux de l'URGC (Union pour les Ressources Génétiques du Centre-Val de Loire), ainsi que 20% des races animales.

PUBLICATIONS 2020

AGENCE RÉGIONALE DE LA BIODIVERSITÉ
CENTRE-VAL DE LOIRE

OBSERVATOIRE RÉGIONAL DE LA BIODIVERSITÉ



SUIVRE LA BIODIVERSITÉ POUR ASSURER SA PRÉSERVATION

L'Observatoire régional de la biodiversité créé en décembre 2013 à l'initiative de la Région et de l'Etat, dans le cadre de la loi Grenelle I, est animé par l'Agence régionale de la biodiversité.

Dans un contexte d'effondrement de la biodiversité, assurer son suivi et son évaluation apparaît essentiel pour activer au mieux les politiques publiques et les projets locaux. Le partage de la connaissance et un collectif d'acteurs sont les pierres angulaires de l'Observatoire.

LES 3 PÔLES

Le suivi de la biodiversité, et les données cartographiques, outils, cartages, collecte, analyse et évaluation de données, transfert des données nationales vers le NBP, production de documents, formation, organisation d'événements de concertation, ateliers de terrain, sorties (surveys ouvertes, journées scientifiques).

LES PRODUITES

Produit des fiches/guides de connaissance, tous les ans publiés sur le portail de l'ARB, accessible.

Produit des outils de connaissance (Atlas de la biodiversité, Atlas de la biodiversité, Atlas de la biodiversité, Atlas de la biodiversité).

AGENCE RÉGIONALE DE LA BIODIVERSITÉ
CENTRE-VAL DE LOIRE

PLANTONS LOCAL EN CENTRE-VAL DE LOIRE



PLANTER LOCAL POUR PROTÉGER LA BIODIVERSITÉ

Le local, si grande exigence d'un territoire, c'est-à-dire que le végétal n'a pas été introduit par l'homme de façon volontaire ou involontaire. Les végétaux sont référencés d'après leur origine biogéographique : ces végétaux sont référencés pour assurer la continuité écologique des habitats et fournir la ressource alimentaire adaptée à la faune et l'entomofaune locales.

QUE C'EST ?

Le local a été créé en 2015, suite au réseau de producteurs de façon local du végétal. Ils permettent de renforcer le lien départemental de la fibre, les botanistes nationaux, AFAC-Agroforestier qui en ont été détenus par l'Office de la biodiversité.

QUE C'EST ?

Le local a été créé en 2015, suite au réseau de producteurs de façon local du végétal. Ils permettent de renforcer le lien départemental de la fibre, les botanistes nationaux, AFAC-Agroforestier qui en ont été détenus par l'Office de la biodiversité.

AGENCE RÉGIONALE DE LA BIODIVERSITÉ
CENTRE-VAL DE LOIRE

SOLUTIONS FONDÉES SUR LA NATURE



DES SOLUTIONS BÉNÉFIQUES À VOS TERRITOIRES ET À LA BIODIVERSITÉ

Le climat change. Anticiper, c'est se préparer en agissant sur ce qui fait la sensibilité de votre territoire pour le rendre plus résilient face aux évolutions en cours.

Les Solutions fondées sur la nature se basent sur les services rendus par la nature pour résoudre différents défis comme les risques naturels, l'accès à l'eau, la sécurité alimentaire, la santé, le changement climatique... C'est une alternative économiquement viable et durable.

DES SOLUTIONS FONDÉES SUR LA NATURE

Produit de nombreux services environnementaux.

Actions multifonctionnelles bénéfiques pour l'eau, la santé, la biodiversité, le stockage carbone...

Climat, Environnement

Produit de nombreux services environnementaux.

Actions multifonctionnelles bénéfiques pour l'eau, la santé, la biodiversité, le stockage carbone...

Climat, Environnement

AGENCE RÉGIONALE DE LA BIODIVERSITÉ
CENTRE-VAL DE LOIRE

TERRITOIRES ENGAGÉS POUR LA NATURE



TERRITOIRES ENGAGÉS POUR LA NATURE : UN DISPOSITIF NATIONAL, UN ACCOMPAGNEMENT RÉGIONAL

Les collectivités s'engagent en faveur de la biodiversité en Centre-Val de Loire.

Initiative conjointe du Ministère de la transition écologique et de Déjeunés de France, « Territoires engagés pour la nature » (TEN) ambitionne de faire émerger, reconnaître et accompagner des plans d'actions en faveur de la biodiversité menés par les collectivités.

COMMENT S'ENGAGER ?

Il s'agit d'être communalité et en faveur de la biodiversité mais ce dispositif vous permet de :

- Être aidés dans la recherche de financement
- Bénéficier d'une valorisation locale, régionale et nationale des projets et bonnes pratiques
- Rejoindre le club des engagés pour partager des expériences et des outils

ACTIONS

Plantation de haies

Végétalisation des courtoises

L'ARB Centre-Val de Loire, c'est aussi **une équipe opérationnelle pluridisciplinaire composée de 8 personnes**. À l'interface de ses membres et des besoins des acteurs régionaux, **l'équipe coordonne et anime les actions de l'Agence**.

Catherine BERTRAND

Direction

catherine.bertrand@biodiversite-centrevaldeloire.fr
02 38 53 53 50

Pauline D'ARMANCOURT

Mobilisation citoyenne et communication

pauline.darmancourt@biodiversite-centrevaldeloire.fr
02 38 53 53 60

Pascale LARMANDE

Animation territoriale Solutions fondées sur la nature

pascale.larmande@biodiversite-centrevaldeloire.fr
09 70 72 40 14

Laetitia ROGER-PERRIER

Valorisation de la connaissance et animation de
l'Observatoire régional de la biodiversité

laetitia.roger-perrier@biodiversite-centrevaldeloire.fr
02 38 53 53 59

Cécile LE MEUNIER

Gestion administrative et comptable

cecile.le-meunier@biodiversite-centrevaldeloire.fr
02 38 53 53 57

Mylène MOREAU

Animation territoriale milieux aquatiques

mylene.moreau@biodiversite-centrevaldeloire.fr
02 38 53 53 58

Benjamin VIRELY

Animation territoriale biodiversité

benjamin.virely@biodiversite-centrevaldeloire.fr
09 70 72 40 12

Marine CÉLESTE

Animation du portail de la biodiversité
et du biotour

marine.celeste@biodiversite-centrevaldeloire.fr
02 38 77 20 05



**AGENCE RÉGIONALE
DE LA BIODIVERSITÉ**

centre-val de loire

3 Rue de la Lionne
45000 Orléans
02 38 53 53 57

www.biodiversite-centrevaldeloire.fr

